

# Montaignac saint Hippolyte



Vidange

Etang  
de Gros

28  
octobre  
2017

Bulletin  
municipal  
janvier 2018

*Le bonheur c'est bien dans notre nature.*



## SOMMAIRE

▶ Le mot du Maire	Page 3
▶ Principales décisions du conseil	Page 4
▶ Quelques informations	Page 5
▶ Rappel citoyen	Page 11
▶ Communauté de communes	Page 12
▶ La vie des associations	Page 13
▶ Les pages pratiques	Page 18
▶ Calendrier des festivités 2018	Page 24

### Mairie de Montaignac Saint Hippolyte :

( contact: V. FABRE LAJOINIE au 05.55.27.61.42)

<b>Lundi</b>	<b>Fermé</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Mardi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Mercredi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>Fermé</b>
<b>Jeudi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Vendredi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>13 h 45 à 17 h 15</b>
<b>Samedi</b>	<b>8 h 45 à 12 h 15</b>	<b>Fermé</b>
<b>Dimanche</b>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>

Agence Postale : (contact : Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

E-mail : [mairie.montaignac@free.fr](mailto:mairie.montaignac@free.fr) Site : [montaignac-saint-hippolyte.fr](http://montaignac-saint-hippolyte.fr)

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Virginie COUDERT,  
Daniel VIGOUROUX, Viviane FABRE-LAJOINIE

IMPRESSION :

SAGEC Route de Sarran  
19300 EGLETONS

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été  
imprimé sur du papier  
recyclé.





## Le mot du maire



Nous voilà déjà à l'aube de 2018 et à la veille d'une nouvelle aventure également.

Je dis nouvelle aventure car nous n'avons pas une vision très nette de l'endroit où cela va nous mener.

Malgré des dotations toujours en baisse, des réglementations de plus en plus draconiennes, nos communes ont quand même beaucoup de projets, mais de moins en moins de moyens pour les réaliser.

La loi de finances pour 2018 prévoit de nouvelles coupes dans le budget des collectivités locales. Que va-t-il nous rester ? Pour le moment, beaucoup de travail, surtout au niveau de l'intercommunalité.

Mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), aujourd'hui au stade du rendu de diagnostic.

Suivra alors le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Vous trouverez plus d'information sur ces sujets dans les pages de ce bulletin.

Dernier point, mais pas le moindre surtout pour les propriétaires riverains concernés : l'élagage en bordure du domaine public. Le conseil départemental a envoyé des courriers, c'est maintenant la commune qui va le faire pour ce qui concerne son domaine public.

Enfin ! Si nous ne voulons pas déprimer après les fêtes, il va falloir garder confiance et espoir...

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018 pleine de santé, bonheur et réussite.

*Daniel Vigouroux*



## Principales décisions du conseil

### ➔ Séance du 24 août

- Présentation de la communauté de brigade de gendarmerie Egletons-Corrèze par le major DENIS ;
- Vente du lot N°2 de l'éco-quartier du Bois de Mars ;
- Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité ;
- Modification du tableau des emplois au 1er janvier 2018 ;
- Approbation de la convention 2017/2018 de mise à disposition de personnel pour le temps péri-éducatif avec la communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières.

### ➔ Séance du 21 décembre

- Approbation des tarifs 2018 ;
- Virements de crédits ;
- Réglementation des boisements ;
- Modification des statuts de la communauté de communes : adhésion à DORSAL ;
- Approbation du contrat d'assurance statutaire du personnel CNP ;
- Approbation du contrat avec la SPA ;
- Autorisation du mandatement de l'investissement avant le vote des budgets 2018 ;
- Demande de subventions DETR et conseil départemental pour l'école numérique.

### ➔ Séance du 12 octobre

- Approbation du prix de vente du poisson lors de la vidange de l'étang de Gros ;
- Modification de la délibération du 24.08.2017 portant sur la modification du tableau des emplois ;
- Demande de subvention de fonds européens pour la construction d'un plateau sportif.



**Toutes les délibérations sont consultables en mairie.**



## Quelques informations



### Médiathèque Numérique de la Corrèze

Tout lecteur de la bibliothèque de MONTAIGNAC a accès **gratuitement** à la médiathèque numérique de la Corrèze.

**Qu'es aquò ?** (qu'est-ce que c'est ?)

Vous pouvez télécharger ou consulter sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone, des livres, des films, la presse. Et vous avez accès à une plate-forme d'auto-formation.

C'est un nouveau service proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt.

#### Conditions

Il faut tout d'abord être inscrit comme lecteur à la mairie.

Si vous êtes intéressé par cette offre, il suffit d'aller sur le site <http://correze.bibliondemand.com>

Vous pouvez retrouver le site en cherchant « médiathèque numérique de la Corrèze ».

C'est la mairie qui confirmera votre inscription et vous recevrez un mail.

#### Offres

##### Lecture :

Vous pouvez télécharger un livre sur votre ordinateur, votre tablette, votre smartphone, votre liseuse (sauf Kindle Amazon). Ce sera considéré comme un prêt.

Vous avez également la possibilité de lire en streaming (en ligne). L'offre est alors illimitée.

##### Presse :

La Bibliothèque Départementale de Prêt s'est abonnée à plusieurs magazines que vous pourrez lire. Cette offre est amenée à être étoffée.

##### Vidéos :

Vous pouvez voir 4 films par mois en streaming ou en téléchargement. Une fois le film sélectionné, vous avez 30 jours pour le voir et 48 H à partir du lancement du film.

##### Auto-formation « Tout apprendre » :

L'accès à la plate-forme « Tout apprendre » vous propose l'apprentissage du Code de la Route, de langues étrangères, la bureautique ainsi que la musique.

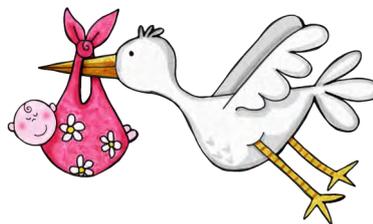




## État civil 2017 :

### **Naissances :**

10.01.2017 : Adam CHATON  
23.03.2017 : Timéo MEUNIER  
20.06.2017 : Chloé JOURDE  
09.09.2017 : Marius MAGNAUDEIX  
13.12.2017 : Timothée FRAIGNEAU



Félicitations aux parents

### **Ils nous ont quittés :**

08.01.2017 : Fernand KONOPSKI  
28.06.2017 : René MAURIANGE  
04.11.2017 : Domingos GONÇALVES  
21.12.2017 : Hubert RIVASSOU



Inhumés à Montaignac Saint Hippolyte

19.01.2017 : Henriette DEVEL veuve CASTILLON  
22.01.2017 : Jeanne BOSCHER veuve LEDUNOIS  
02.03.2017 : Georgette VEDRENNE veuve MAGNAUDEIX  
02.07.2017 : Irène MOVIO veuve METADIER  
25.08.2017 : Gérard SHERNETSKY  
27.12.2017 : Michèle JACH épouse CHARPENTIER

### **Nouveaux habitants :**

Bienvenue à ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2017.

## Repas de l'amitié :

Le samedi 25 novembre la municipalité de Montaignac st Hippolyte a invité tous les sages de la commune âgés de plus de 65 ans à un repas. Traditionnellement organisé tous les 2 ans au mois de mai, ce repas a été reporté en fin d'année pour cause d'élections. Quatre vingt huit personnes se sont ainsi retrouvées à midi dans la salle du foyer rural autour de tables magnifiquement décorées par les élues.

Dans son allocution de bienvenue, le Maire a souligné l'importance que la municipalité accordait à ce type de manifestation.

Après avoir dégusté l'excellent repas préparé par la maison FRAYSSE, tout ce monde s'est donné rendez vous pour 2019.





Janvier 2018

## Linky arrive à Montaignac fin 1er trimestre 2018

### (communiqué d'Enedis)

ERDF, devenue Enedis, est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Enedis amène l'électricité dans chaque foyer grâce au câble électrique qui arrive chez vous, aux postes électriques et au compteur d'électricité.

Enedis procède actuellement à la modernisation des compteurs d'électricité. Aujourd'hui, nous délivrons une électricité de bonne qualité au sein de chaque foyer, mais les besoins évoluent. En effet, la société change et nous devons adapter votre réseau électrique à ces évolutions.

Les compteurs communicants sont nécessaires pour l'avenir des réseaux électriques. Ils ouvrent les possibilités de produire et consommer différemment. Le réseau doit en effet se moderniser et devenir plus agile pour notamment intégrer les énergies renouvelables qui sont amenées à se développer largement. Les compteurs actuels sont incapables de gérer les nouvelles formes de consommation et production. Sans cette innovation, c'est la qualité de fourniture et de distribution d'électricité qui pourrait être remise en cause.

Au-delà de l'apport indispensable que représentent les compteurs communicants pour la distribution d'électricité à l'avenir, ces derniers signifieront également plus de confort, de services et d'économies pour les consommateurs.

La plupart des opérations pour lesquelles nous avons besoin aujourd'hui de prendre rendez-vous pourront être réalisées à distance sans dérangement et souvent à un coût moindre :

- **des relevés de consommation automatiques** quotidiens à distance, permettant de ne plus avoir de factures estimées, sources de nombreuses contestations clients ;
- **des interventions rapides, en 24 h sans rendez-vous** : mise en service, modification de puissance, ... La CRE (Commission de Régulation de l'Energie), dans une délibération de mars 2016, a par ailleurs annoncé que de nombreuses prestations réalisées par Enedis (mise en service, augmentation de puissance, etc.) verront leur coût diminuer avec les compteurs Linky et donc une réalimentation plus rapide des clients ;
- Un **meilleur diagnostic des pannes** et donc une réalimentation plus rapide des clients;
- Une **protection des installations** clients en cas de surtension sur le réseau.



De nouvelles offres tarifaires, mieux adaptées aux besoins des consommateurs pourront être développées par les fournisseurs, à l'image de l'offre Week-End actuellement proposée par un des fournisseurs pour les clients équipés de compteurs Linky.

Enfin, chaque foyer pourra visualiser de façon simple et pratique sa consommation d'énergie et ainsi mieux la comprendre pour mieux la maîtriser :

- Un accès sécurisé par internet qui permet une meilleure connaissance de ses consommations : mois par mois, jour par jour (avec historique) - il ne s'agit donc pas d'un suivi en temps réel ;
- Des comparaisons possibles avec d'autres foyers ;
- Possibilité de consulter sa courbe de consommation jusqu'à un pas de 30 mn ;
- Possibilité de télécharger ses données de consommation ;
- Possibilité de donner son accord pour transmettre ses données à un tiers (fournisseurs d'énergie ou de service par exemple).



Janvier 2018



### *Vente de terrain*

La commune a vendu un terrain dans l'éco quartier du bois de mars, le permis de construire est accepté, les travaux de construction du bâtiment vont débuter incessamment. Bienvenue à cette nouvelle famille dans notre bourg.

### *Travaux*

#### *Assainissement*

Réalisation de l'assainissement pluvial rue du Dignou pour un coût de 30 463,50 € effectué par l'entreprise Eurovia.

Ces travaux ont bénéficié de l'aide du département à hauteur de 8 700 €

La rénovation de l'alimentation en eau potable de la rue des Puits et du quartier de la Chèze étant terminée depuis le printemps 2017, le surfacage général des rues des Puits et du Dignou aura lieu à la fin du printemps 2018.

Il a été également effectué la remise aux normes de la défense incendie dont le contrôle est devenu payant.

#### *Cimetière*

La pile droite du portail du cimetière heurtée par un poids lourd a été démontée et remontée. Le portail est repeint, le portillon est en cours de peinture. Ces travaux ont été effectués en régie par nos services.

#### *Plateau sportif*

Le terrain de tennis réalisé en 1983 avait besoin de travaux importants. La commission de l'agenda 21 avait validé en 2014 la possibilité de transformer ce terrain en plateau multi-sports. Ainsi tout en gardant sa vocation première dans les dimensions fédérales, ce terrain pourra servir également de terrain de basket, de hand-ball et de volley-ball. Les travaux d'un montant de 38 333 € qui sont financés à hauteur de 30 % par le département, de 23,47 % par le Conseil National Du Sport et de 26,52 % par l'Europe (LEADER) débuteront dans le courant du mois de mars.





## Ecole

Après la mise en accessibilité, la rénovation de 2 salles de classe et de la salle d'éveil des maternelles, l'extension du numérique, l'agrandissement du réfectoire, notre école étant forte de quatre-vingt enfants, la cuisine a un besoin impérieux de travaux. De ce fait, il est prévu un agrandissement côté château d'eau qui permettra d'augmenter la surface utile de plus de 50 %. Outre le plan de travail qui va être modifié (marche en avant obligatoire), l'accessibilité des sanitaires aux personnes à mobilité réduite sera réalisée. L'enveloppe budgétaire pour l'ensemble des travaux s'élève à 104 400 €. L'état participe à hauteur de 39 648 € et le département à 30 000 €.

Nous allons tout mettre en œuvre pour que l'ensemble soit réalisé pour la rentrée de septembre 2018.

Divers aménagements ont été réalisés par les services municipaux.

## Vidange de l'étang de Gros

Le samedi 28 octobre, par un temps très frais, les élus accompagnés d'une équipe de passionnés (ou de courageux) se sont mobilisés pour effectuer la vidange de l'étang de Gros.

Confirmation a été faite que l'étang abrite une quantité importante de poissons.

Après la vente, 3,7 T de tanches - carpes - fritures et plus de 200 brochets et 100 sandres ont été remis à l'eau.



## Sauver le panier malin

Leetchi.com : <https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-au-panier-malin-27966111>



Janvier 2018

### CARTES D'IDENTITÉ



Depuis le 15 mars, les demandes de cartes d'identité et de passeports ne se font plus dans votre mairie.  
Il faudra vous rendre à la mairie d'Egletons, sans oublier de prendre rendez-vous avant. (05.55.93.00.36)

### CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Le CAUE est un organisme de conseil qui peut vous aider dans vos projets de construction ou d'extension.

Il intervient en amont de la demande de permis de construire pour vous permettre d'optimiser l'intégration de votre projet dans le paysage.

Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits auprès d'un architecte du CAUE. Renseignements en mairie ou au CAUE - 45 Quai Aristide Briand - 19000 TULLE - Tel 05 55 26 06 48

Des plaquettes d'informations sont disponibles sur le site internet [www.caue19.fr](http://www.caue19.fr)

### Le SCOT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les intercommunalités non soumises à un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ne peuvent plus ouvrir de zones à l'urbanisation. Autant dire que le SCOT est devenu obligatoire.

#### Le SCOT, c'est quoi ?

2 communautés de communes (Pays de Haute Corrèze et Ventadour), 91 communes, 43 987 habitants, 2 280 km<sup>2</sup>.

Les élus Haute Corrèze Ventadour ont souhaité s'engager dans une démarche de planification visant à définir la stratégie d'aménagement et de développement de leur territoire à l'horizon 2035.

Tout cela doit se faire en préservant les espaces naturels et agricoles, en assurant l'équilibre social de l'habitat, la diversité des fonctions urbaines et rurales et en économisant les ressources.

Le SCOT du pays Haute Corrèze Ventadour prévoit une large concertation au cours de différentes phases d'élaboration.

#### Quelle portée ?

Le SCOT a une portée prescriptive, c'est-à-dire qu'il est opposable aux documents d'urbanisme et de planification de rang inférieur tel que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou intercommunaux (PLUI). Ainsi les PLUI de la communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières (en cours d'élaboration) et de Haute Corrèze Communauté (lancé prochainement) devront déterminer des **règles compatibles** avec le SCOT et **appliquer celles définies dans ce schéma**.

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

20 communes.

Le PLUI doit s'avérer compatible au SCOT et non l'inverse.

Une quinzaine de réunions ont déjà eu lieu avec les représentants de chaque commune plus une réunion par secteur pour le volet agriculture.

Après cet état des lieux du territoire, nous allons passer au travail sur le terrain et à la parcelle pour le volet habitat dès le 16 janvier 2018 avec le conseil municipal.





## Rappel citoyen

### Déchets

Les lingettes se jettent uniquement dans la poubelle ménage pour éviter de détériorer les pompes de relevage de notre système d'assainissement collectif.

Les poubelles se sortent la veille au soir du passage et se rentrent le jour de la collecte. Elles ne doivent pas **rester** dans la rue en **permanence** : problèmes d'hygiène, de propreté et de sécurité.

Le plan Vigipirate oblige qu'elles soient rentrées, alors « avis », si vous ne voulez pas qu'elles soient confisquées.

Les sacs jaunes ne doivent **pas être déposés** au pied des colonnes des points propres car ils ne sont pas ramassés et vont finir aux ordures ménagères. La collecte de ces sacs se fait tous les quinze jours au porte à porte.

### Les utilisateurs de la salle des fêtes

Doivent se plier aux règles d'utilisation des locaux, à savoir :

- faire le ménage après utilisation
- baisser le chauffage dans la petite salle en sortant
- s'assurer que la lumière est éteinte
- ranger le matériel après nettoyage

Pour les déchets, une poubelle est à votre disposition, ainsi que le point propre pour le tri.

2 cendriers sont également présents pour les mégots, alors, évitez de les jeter à terre ou dans les regards d'eau pluviale.

Ceux qui n'ont pas l'esprit citoyen peuvent se faire inscrire en mairie afin de bénéficier de cours de rattrapage.

Merci





## Communauté de Communes

### Aide à l'habitat :

Depuis le 11 décembre 2017, le Pays de Haute -Corrèze Ventadour se mobilise aux côtés de l'ANAH, de la communauté de communes, et du Conseil Départemental en lançant une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de revitalisation rurale (OPAH-RR) pour l'amélioration de l'habitat privé.

Ces dispositifs d'aides financières pour la réhabilitation de l'habitat privé s'adressent aux propriétaires occupants ou bailleurs. Il s'agit pour la communauté de communes de développer une offre de logements locatifs diversifiée et de qualité (mise aux normes, mobilisation des logements vacants...), d'adapter les logements aux personnes à mobilité réduite ou âgées, d'améliorer les conditions de logements (mise aux normes, économie d'énergie...).

Ces aides sous conditions d'éligibilité peuvent représenter jusqu'à 80 % du montant de vos travaux.

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour l'ensemble de vos démarches depuis le montage de votre dossier de demande de subventions jusqu'au versement des subventions à la fin des travaux.

#### **Pour tout renseignement :**

Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières

Tél. : 05 55 27 69 26

Mail : [urbanisme@cc-ventadour.fr](mailto:urbanisme@cc-ventadour.fr)

### RAPE (Relais Accueil Petite Enfance)

Les ateliers se dérouleront à l'accueil de loisirs de 10 h 00 à 11 h 30 les lundis :

**5 février, 5 mars, 14 mai, 4 juin et 2 juillet.**

### L'arc en ciel :

Comme vous avez pu le constater, cette année notre village à été décoré par des petites mains. La municipalité tenait à remercier les animatrices de l'ALSH ainsi que tous les enfants.

Rappel sur le fonctionnement de l'Arc en ciel : la structure est ouverte tous les soirs en périscolaire de 16 h 30 à 19 h 00. Le mercredi après-midi de 13 h 00 à 18 h 45 et une semaine sur deux pendant les petites vacances.

Pour tous renseignements : [www.cc-ventadour.fr](http://www.cc-ventadour.fr)





## La vie des associations



### Association des Parents d'élèves :

L'APE a procédé au renouvellement de son bureau lors de son assemblée générale. Voici sa composition :

Mme BENAZECH Gaëlle, présidente

Mme COQUILLAUD Isabelle, secrétaire

Mme LUQUOT HUMBEY Fanny, secrétaire adjointe

Mme VITRAC Maryse, trésorière

Mme POURTEYROUX Myriam, trésorière adjointe en charge de la cantine

En ce début d'année scolaire, les enfants ont fêté Halloween et le père Noël est venu leur rendre visite. L'arrivée en train du père Noël l'année dernière avait fait sensation. Nous espérons faire autant d'heureux cette année...

Depuis quelques années, le généreux père Noël apporte de beaux cadeaux pour chaque classe (trottinettes, draisiennes, livres, jeux de société...) et pour chaque enfant des petites gourmandises.

Par ailleurs, l'année 2018 commence avec de belles activités en perspective.

En effet, de nombreuses sorties attendent l'ensemble des 80 élèves de l'école comme des rencontres éducatives et sportives, des concerts ou spectacles, du cinéma et pour les grands des séances à la piscine. Enfin, la sortie la plus attendue reste le voyage de fin d'année.

De plus, lors de la fête de l'école, les enfants présenteront un spectacle de fin d'année. Parallèlement, ils participeront à la kermesse organisée par les maîtresses.

D'autre part, ne manquez pas notre repas qui aura lieu le **samedi 3 mars** et notre traditionnelle bourse aux vêtements qui se déroulera le **dimanche 20 mai 2018**. Aussi, nous récupérons des vêtements et chaussures tout au long de l'année. C'est pourquoi, quand vous videz vos placards, pensez à l'école ! Vous pouvez également vous faire connaître si vous souhaitez vous débarrasser de votre ferraille. La récolte se fera dans le cadre de la semaine du développement durable en juin.

Enfin, nous tenons à remercier tous les participants qui sont venus très nombreux cette année à notre loto ainsi que tous les commerçants, entrepreneurs, collectivités territoriales et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Sans oublier, les habitants de la commune qui nous accueillent lors de la récolte des friandises et de la vente de nos calendriers.

D'ailleurs, nous vous informons que l'achat de calendriers est toujours possible.

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au 06.18.94.00.82.

L'APE vous souhaite une excellente année 2018.

Le bureau.





Amicale Laïque de Montaignac :



Classement de l'équipe au 30/11/2017

N°	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	ST ANGEL	16	7	5	1	1	25	10	15
2	SORNAC	16	7	5	1	1	15	8	7
3	ROSIERS	13	6	4	1	1	11	6	5
4	SEILHAC2	12	7	3	3	1	14	6	8
5	TURCS D USSEL	10	6	3	1	2	12	7	5
<b>6</b>	<b>MONTAIGNAC</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>4</b>
7	EGLETONS2	10	7	3	1	3	15	10	5
8	LAPLEAU	4	7	1	1	5	4	28	-24
9	TREIGNAC	3	7	1	0	6	9	18	-9
10	BARRAGES XAINTRIE2	3	7	1	0	6	10	26	-16

Equipe première



Equipe vétérans



L'équipe vétérans, dont les matchs se déroulent le jeudi soir, est composée de 19 joueurs. Elle a déjà disputé 4 matchs depuis le début de la saison. 4 autres rencontres sont au programme à partir du mois de mars. N'hésitez pas à vous joindre à eux.



## SOIREE CHOUROUTE NOV 2017



Record de participation battu avec plus de 130 personnes qui se sont déplacées samedi 4 novembre à Montaignac pour déguster la choucroute.

L'ALM remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée.

### EVENEMENT A VENIR

LOTO : 1<sup>er</sup> week-end de février

L'ALM fêtera le samedi 26 mai ses 20 ans ou 80 ans. En effet, suite à un arrêt de quelques années, le club fut relancé en 1998 mais il a été fondé en 1938.



## Amicale des sapeurs pompiers

### 70 ans du centre de secours

**Samedi 14 juillet 2018** à partir de 14 h00, le centre de secours de Montagnac St Hippolyte fête ses 70 ans et les 20 ans de la section Jeunes Sapeurs Pompiers, avec au programme : manœuvre, cérémonie suivie d'un repas animé.

Toute la population est conviée.

Le président de l'amicale





Janvier 2018

## Lou Benou:

### SORTIE DU CLUB LOU BENOUE



C'est par une superbe journée de septembre que le club "LOU BENOUE" a embarqué pour une journée de détente dans le Lot.

Après 2 heures de route dans la joie et la bonne humeur nous sommes arrivés au village de CARENNAC.

Tout le monde s'est dirigé vers le restaurant situé dans un site très agréable où nous attendait un repas gastronomique apprécié par tous.

A la sortie du restaurant nous avons découvert Carennac, le joyau de la vallée de la Dordogne. Village classé plus beau village de France qui n'a rien perdu de son inspiration médiévale.

Les maisons ont conservé leurs fenêtres sculptées, l'église romane son tympan du 12e siècle, le château des Doyens, la mémoire historique et artistique des lieux, et le prieuré clunisien du 11e siècle n'a rien oublié de l'époque où il abrita Fénelon.

Ce village a toute l'élégance d'un village classé pays d'art et d'histoire.

Après cette visite nous avons pris le chemin du retour, enchantés par cette superbe journée.





Janvier 2018

## Comité des fêtes :

Une fête réussie grâce à vous tous, beaucoup de stress, d'émotion, peu d'heure de sommeil pour vous faire plaisir !

Par chance le temps nous a été favorable et vous a permis d'apprécier un peu plus ces 3 jours de fête.

Parce qu'il n'y en a jamais assez, cette année nous avons tenté une journée champêtre qui a été une réussite encore une fois. Une mini ferme appréciée par les grands et les petits, un grand merci pour le prêt du matériel agricole pour l'exposition ainsi qu'aux écuries de la Prade pour leurs balades à poneys. Un concours de pétanque toujours aussi apprécié, merci à Mr Lipman pour son organisation avec ces 44 équipes ! Un 1er marché du terroir festif qui a été une réussite.

Je tiens à remercier l'équipe des grillades et des frites pour leur organisation à elle aussi.

Un dimanche sous le soleil, avec le grand retour des foulées du Milhassou toujours aussi appréciées, un merci particulier à tous les signaleurs, postes de ravitaillement, sans oublier Jean-claude sans qui rien n'aurait été possible.

Nos traditionnels Milhassous ont encore eu un grand succès avec 200kg de pommes de terres plus de 1000 Milhassous record battu !!!!

Un grand merci à toutes les femmes pour leur travail pour éplucher tout ça et à la cuisson avec Patrick et Kevin ainsi qu'aux nouvelles recrues qui n'ont pas démerité pour leur première année.

Des équipes au top aux buvettes sans qui rien n'aurait été possible non plus.

Un grand Merci à nos agriculteurs sans qui rien ne serait réalisable pour les chars fleuris, tout comme nos bénévoles pompiers qui ont une présence permanente sur les 3 jours et qui trouvent encore le temps de nous faire un char surprise, une super surprise. Merci à Alain et Mylène pour leur participation tout comme à notre Bilou qui nous a manqué.

Un grand merci aussi à notre municipalité pour leur temps et pour nous avoir permis de terminer ces 3 jours par un magnifique feu d'artifice !

Un Merci à Philippe et Eric qui travaillent dans l'ombre mais qui ne démeritent pas non plus avant, pendant et après notre fête.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont prêté du matériel, du temps et des locaux ...

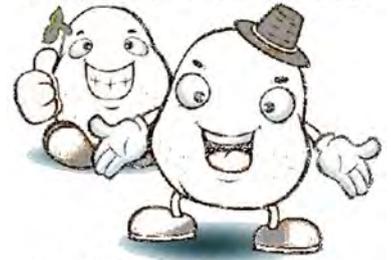
Tous simplement Un grand Merci à vous tous pour votre travail pendant ces 3 jours.

Merci à une équipe toujours aussi fidèle et motivée sans qui rien serait possible, tout ce travail accompli pour une fête réussie.

Cette article, vous l'aurez compris cette fois, est dédié à tous les bénévoles. Encore un grand merci à tous car ce moment de convivialité ne serait pas possible sans eux !

Nous vous retrouvons le 10 Février lors de notre Loto ainsi que début Août pour notre fête votive car nous reprenons notre date habituelle !

## Comité des Fêtes



MONTAGNAC SAINT HIPPOLYTE

De la part de toute l'équipe:  
Un grand MERCI aux bénévoles!  
😊



## Foyer Rural :

**Toute l'équipe du Foyer de Montagnac Saint Hippolyte, vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.**

**Le 1er septembre, le foyer a tenu son assemblée générale et a renouvelé son bureau :**

**Présidents : Patrick Blanchard – Daniel Marliangeas**

**Vice Président : Jean Paul Ledunois-**

**Secrétaire : Sabine Pugnet Dumas**

**Secrétaire adjoint: Patrick Chanteloube**

**Trésorière : Chantal Chanteloube**

**Trésorier adjoint : Laurent Pugnet**

**Chargée de mission : Laure Chabrière**

**Le foyer propose des activités variées et est ouvert à toutes et à tous.**

**Le tarif de la carte d'adhérent reste inchangé : moyennant 15 euros on peut pratiquer le tennis de table,**



**la marche,**



**faire partie de l'atelier occitan,**



**ou de l'atelier théâtre,**



**grâce aux nombreux intervenants bénévoles.**



Janvier 2018

**Pour l'anglais,**



**la gym,**



**ou le yoga,**



**un supplément est demandé pour rémunérer les intervenants. Pour découvrir l'activité, vous avez droit à une séance gratuite ; n'hésitez pas à venir nous voir.**

**Par ailleurs, d'autres occasions de rencontres ne manquent pas, à commencer par le partage de la galette des Rois le samedi 13 janvier à 18h . Le Loto du foyer aura lieu le 24 ou le 25 février.**

**Une sortie raquette à neige est aussi envisagée au cours de l'hiver (en fonction des conditions d'enneigement) et d'ores et déjà une soirée concert avec Samuel Leroy est programmée le 2 juin (voir article ci-après).**

**Au beaux jours nous pensons aussi renouveler une sortie randonnée à la journée en Auvergne.**

**L'activité théâtre poursuit son travail qui débouche sur les habituelles représentations prévues les 31 mars, 1er et 7 avril 2018. Cette année, enfin, la durée du spectacle sera considérablement réduite.**

**Venez nombreux nous rejoindre au foyer pour participer aux activités ou proposer éventuellement un atelier et dans tous les cas pour le plaisir de la rencontre**

**Détente et bonne humeur sont assurées !**

**L'équipe du foyer !**

**PS : Des plaquettes sont disponibles dans les commerces et en mairie. Pour les détails des activités et des contacts, vous pouvez vous renseigner auprès des responsables ou nous retrouver sur facebook :**

**<https://www.facebook.com/Foyer-rural-de-Montaignac-Saint-Hippolyte-407954579326857/>**



## ***Samuel LEROY en concert à Montagnac Saint Hippolyte***

***02 juin 2018 à 20h30 salle du Foyer Rural***



***Cet artiste auteur, compositeur, interprète... a une vocation : surprendre ! Il est vrai que lorsque l'on***

***est Leroy, on met la barre très haute dans bien des domaines !***

***Auto-dérision, (cet animal de scène parle de pédigrée et non de curriculum vitae !), un goût prononcé pour la provocation, pour l'absurde, l'agitation des mots et des notes balancées à coup***

***de guitare et de piano ! Mais Samuel c'est aussi de la tendresse et un intérêt évident pour la vie quotidienne de l'humanité.***

***Depuis 2002, Samuel bourlingue de scène en scène (plus de 700 !) en France, Belgique ou Suisse... Il glane de nombreux prix... Il se distingue dans l'écurie de Francis CABREL aux Rencontres d'ASTAFFORT, (et Cabrel a du flair !) et bien d'autres choses encore... Hyperactif ? C'est peu dire ! 2016 est l'année du troisième album "Bernique !"... Et cerise sur le gâteau, Isabelle***

***AUBRET, qu'on ne présente plus, chante une chanson de Samuel sur son nouvel album !***

***Samuel LEROY sur le net : <https://contact42961.wixsite.com/samuel-leroy>***



## Les pages pratiques

### Les urgences et numéros utiles :

15	S.A.M.U	05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
17	GENDARMERIE	05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
18	POMPIERS	05.87.49.58.91	KINE Maison médicale
112	URGENCE ( Europe )	05.55.93.37.55	LABORATOIRES ASSOCIES
115	SECOURS SANS ABRIS	05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
119	ENFANCE MALTRAITEE	05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
		05.55.93.05.38	VETERINAIRES
		39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
05.56.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON	08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE
08.10.33.30.19	DEPANNAGE EDF	05.19.07.82.90	Maison du Département
08.10.43.30.15	DEPANNAGE GDF		

### Ramassage des ordures ménagères :

Les **ordures ménagères** sont ramassées le jeudi matin.

Les **sacs jaunes** (distribués en Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le jeudi matin, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2018 :

- ◆ 11 et 25 janvier,
- ◆ 08 et 22 février,
- ◆ 08 et 22 mars,
- ◆ 05 et 19 avril,
- ◆ 03, 17 et 31 mai,
- ◆ 14 et 28 juin,
- ◆ 12 et 26 juillet.

Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.



#### Horaires déchetterie de Rosiers d'Egletons :

Du lundi au samedi  
De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.  
05.55.93.35.01.

Pour les villages, le **tri des bouteilles plastique et des cartons** continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des containers sont à votre disposition :

- ◆ Verre : place de la Chapelle, place de la Mairie et à Saint Hippolyte;
- ◆ Papier : place de la Mairie.

Tournées de **collecte des encombrants** en porte à porte :

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte. Soit le 1er vendredi de chaque mois du 1er avril au 31 octobre.



## Les pages pratiques

La **boulangerie** est ouverte

de 8 H 00 à 12 H 30 du mardi au dimanche.



L'épicerie « Au Panier Malin », est ouverte

◇ du mardi au samedi de 7 H 15 à 12 H 30 et de 16 H 00 à 19 H 30.

- ◇ Le dimanche, de 8 H 00 à 12 H 30 et de 17 H 00 à 19 H 30.
- ◇ Le lundi, de 8 H à 12 H 30



### Pharmacies de gardes :



Il n'existe plus de planning de garde.

En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44 qui vous indiquera la pharmacie de garde.

Les gardes débutent le samedi à 19 h 00 et se terminent le samedi suivant à 14 h 00.

Vous pouvez également aller sur le site :

[www.3237.fr](http://www.3237.fr) ou composer le 32.37.

### Le transport à la demande pour Egletons :

Réservation au 05.55.17.91.19

- ◆ Tarif : 2 € le trajet
- ◆ Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
  - Mardi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30
  - Mercredi : arrivée 14 h 30 - départ 17 h 00
  - Vendredi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30



Janvier 2018

## CALENDRIER DES FESTIVITES 2018

Lundi soir de 20 H00 à 21 H 00 : Gym

Mardi de 18 H 30 à 20 H : tennis de table

Mercredi 20 H 30 : occitan (tous les 15 j)

Jeudi après-midi (tous les 15 j) : aînés petite salle

Mercredi et jeudi 17 H 00 à 18 H 30 : yoga

Jeudi à 19 H : anglais (tous les 15 j)

2<sup>ème</sup> dimanche du mois : randonnée

Samedi 03 février 2018 : ALM : loto  
Samedi 10 : Comité des fêtes : loto  
Samedi 24 : Foyer : loto

Samedi 03 mars 2018 : APE : repas  
Vendredi 09 : Foyer : théâtre  
Dimanche 11 : Lou Benou : repas  
Samedi 31 et dimanche 01 avril : Foyer : théâtre

Lundi 02 avril 2018 : Lou Benou : thé-dansant  
Samedi 07 : Foyer : théâtre  
Samedi 21 : Pompiers : loto

Lundi 08 mai 2018 : Anciens combattants  
Dimanche 20 mai : APE : Bourse aux vêtements  
Samedi 26 : ALM : AG

Samedi 02 juin 2018 : Foyer : concert  
Samedi 23 : Feu de St Jean  
Vendredi 29 : APE : fête de l'école

Samedi 14 juillet 2018 : Pompiers : 70 ans de la caserne  
Vendredi 27 : Lou Benou : loto

Samedi 11 au 13 août 2018 : Comité des fêtes : fête votive